

## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2011**

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de notre municipalité. En vertu du *Code municipal*, le maire d'une municipalité doit présenter au moins quatre semaines avant l'adoption du Budget 2012 par le conseil municipal, un rapport sur la situation financière de la municipalité. Ainsi, voici donc la situation financière de la Municipalité pour l'année 2011, telle que constatée suite à une analyse financière des dépenses, des immobilisations et de l'état de l'endettement total.

### **LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2010, les états financiers vérifiés par la firme Amyot Gélinas, CA se sont soldés par un surplus de l'exercice de **45 405 \$**. Les revenus, pour l'année 2010, ont été de **9 322 840 \$** et les dépenses de **9 277 435 \$**. Le rapport du vérificateur a été approuvé par le conseil municipal en date du 17 juin 2011.

### **ENDETTEMENT TOTAL À LONG TERME DE LA MUNICIPALITÉ**

Tel qu'indiqué dans le rapport du vérificateur déposé au 31 décembre 2010, l'endettement total à long terme de la Municipalité était de **6 344 046 \$**. La portion de la dette assumée par l'ensemble des contribuables est de **2 355 911 \$**, celle applicable à certains secteurs ou riverains est de **3 617 985 \$** et celle assumée par les tiers (gouvernement) est de **366 657 \$**.

### **L'EXERCICE EN COURS**

Tous les responsables des services municipaux ont identifié les budgets requis d'ici la fin de l'année 2011 afin de compléter les mandats et activités qui leur ont été confiés par le Conseil au début de l'année. Par conséquent et en fonction des données connues au 7 octobre 2011, nous estimons des revenus de **9 406 223 \$** et des dépenses de **9 369 869 \$** pour un surplus d'opération estimé à **36 354 \$** pour l'exercice 2011.

### **LES DÉPENSES EN IMMOBILISATION EN 2011**

Dans le cadre du *Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2011-2012-2013*, le conseil municipal vise à maintenir un équilibre entre les dépenses et la capacité de payer de ses citoyens. Elle doit également, assurer la pérennité de ses infrastructures et la mise aux normes de ses réseaux. Les principales réalisations 2011 vous seront transmises lors de la présentation du budget 2012.

### **LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE PLUS DE VINGT-CINQ MILLE DOLLARS**

Comme le demande le Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats excédant 25 000 \$ qui furent accordés entre le 1<sup>er</sup> novembre 2010 et le 31 octobre 2011. Cette liste qui comprend également les contrats de plus de **2 000 \$** conclus avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse **25 000 \$**, est disponible pour consultation publique à l'Hôtel de ville et sur le site Internet de la municipalité à [www.stadolpheedhoward.qc.ca](http://www.stadolpheedhoward.qc.ca)

### **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Je vous informe que le salaire des conseillers municipaux s'élève à 7 127 \$ plus une allocation de dépenses de 3 564 \$ ainsi qu'une rémunération additionnelle de 1 924 \$ pour les différents comités reconnus par la municipalité. De plus, le maire suppléant se voit octroyé une prime de 355 \$ par mois. Des jetons de présence de 106 \$ sont accordés par réunion aux membres du conseil siégeant sur des comités supra-municipaux.

Le salaire annuel du maire, quant à lui, est de 35 000 \$, plus une allocation de dépenses de 14 951 \$ en provenance de la Municipalité et une rémunération annuelle (imposable et non-imposable) de 8 287,56 \$ en provenance de la M.R.C. des Pays d'en Haut. Un montant de 210 \$ est accordé par réunion sur un comité.

## **BUDGET 2012 : ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME TRIENNAL**

L'exercice budgétaire est déjà entamé depuis quelques mois dans les différents comités et au sein de l'administration municipale. Comme à chaque année, nous faisons face à différents défis et soyez assuré que nous prendrons les mesures nécessaires pour maintenir un taux de taxation raisonnable qui respecte la capacité de payer de nos contribuables. Voici un résumé des orientations générales qui guidera la préparation budgétaire du conseil municipal :

### **INFORMATION AUX CITOYENS**

L'information aux citoyens sera privilégiée. Pour ce faire, nous augmenterons le nombre de parution du bulletin municipal, que nous acheminerons à l'ensemble des contribuables ayant une résidence sur le territoire et nous réviserons notre site Internet afin de maximiser la diffusion de l'information et faire connaître les projets de développements immobiliers sur notre territoire.

### **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

En 2012, nous finaliserons l'élaboration de la **politique environnementale** et du plan d'action. De plus, afin de bien cibler nos prochaines interventions au cœur du noyau villageois, nous entamerons une réflexion pour la mise en place d'un **PPU** (programme particulier d'urbanisme).

### **PLEIN-AIR**

L'année 2012 sera l'occasion de poursuivre une réflexion et une consolidation au niveau des nombreuses activités de plein-air qui sont offertes sur notre territoire. Il faut savoir profiter de notre immense terrains de jeux afin de développer harmonieusement et de façon permanente nos sentiers.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Nous souhaitons faire de la sécurité publique un thème majeur pour 2012 afin de finaliser les réflexions concernant la possibilité d'offrir un service de premiers répondants, de mettre l'emphase sur la surveillance nautique et la sécurité nautique.

En terminant, je vous invite à assister à l'assemblée spéciale fixée au **20 décembre 2011 à 19h30** au cours de laquelle nous adopterons le **budget 2012** ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour 2012-2013-2014.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre bienveillante attention.

**Réjean Gravel**  
**Maire de Saint-Adolphe-d'Howard**  
**Le vendredi 18 novembre 2011**